

mes courses à travers les bois durant ma jeunesse, je n'ai rencontré de si méchants essaims de maringouins et de moustiques que ce jour-là avant le coucher du soleil, le premier en vous touchant amenant le sang du premier coup, et le second petit et presque invisible qui cache subitement sa tête dans votre chair, et se sauve aussi vite, laissant dans votre peau la sensation d'une étincelle de feu. Je ne suis pas d'accord avec ce cultivateur yankee qui disait qu'il pouvait tenir contre les maringouins, mais quo pour les moustiques il les méprisait souverainement.

Parmi les rochers, je trouvais la plus grande espèce d'un pois sauvage (peut-être le *PISEM MARITIMUM*) que j'ai jamais vu, dont les branches et les feuilles succulentes, vigoureuses et étendues pournaient, je crois, servir d'excellent fourrage pour les animaux dans cette région sauvage où très peu de foin peut être cultivé. Avant la nuit nous pûmes continuer notre route, et de bonne heure le jour suivant en montant sur le pont, je trouvais notre vaisseau à l'ancre dans la Baie Ha-Ha, 40 milles audessus de Tadoussac.

Ici on peut dire que la culture commence ou au moins qu'on a fait quelque établissement ; les moulins de M. Price ont attiré la population et on pouvait voir avec le télescope (car ceux-là seulement qui s'étaient levés bien avant moi avaient eu l'avantage d'aller à terre) plusieurs florissantes langues de terres cultivées courant vers le haut de la déclivité dans la forêt ; mais on pouvait apercevoir les entrailles de la terre à travers les maigres couches qui la couvraient sur la plupart de ces hauteurs ; le grain cependant paraissait bien, spécialement l'avoine, et on nous dit que mille minots de différents grains avaient été semés ce printemps autour de la Baie Ha-Ha, et que les habitants s'attendaient à un retour de vingt-cinq mille. Ceci n'est rien autre chose que de l'espérance, il est vrai, mais elle indique quelque encourageante expérience passée. Les patates ici et à Tadoussac étaient en fleurs et paraissaient bien vigoureuses. Un Huron de Lorette, qui était à bord me dit que deux de ses fils, qui avaient planté leur cabane sur la rive nord-est du Saguenay audessus de la Baie Ha-Ha, avaient une récolte de blé qui promettait beaucoup (semé le 10 mai), maintenant haut de quatre pieds et bien rempli. Il parait, d'après ce qu'il me dit, qu'ils ont occupé un front de six arpents sur la rivière, sans titre, dans l'espoir que, lorsque le gouvernement commencerait à disposer des terres dans le Saguenay, il sanctionnerait leur occupation ; et comme aucun des occupants de terre sur cette rivière ne paraît avoir de meilleur titre, il serait temps que le gouvernement considérât leur cause et établit leurs droits à venir.

Le sol autour de la Baie Ha-Ha semble être une terre grasse, argileuse et froide, donnant une croissance de bois mêlé un peu petit, d'érable, de merisier, beaucoup de bouleau blanc (ce qui n'est pas la preuve d'un bon sol ni d'un bon climat) et une variété d'épinette de la famille des pins paraissait prédominante et couronner les côtes. Un connaisseur de bois qui monta avec nous pour explorer les courants d'eau tributaires du Saguenay, et qui mit pied à terre à la Baie Ha-Ha, pour examiner les moulins de M. Price, nous dit que les plançons de sciage, quoique moins gros aux deux bouts que ceux produits dans le Nouveau-Brunswick ou l'Ottawa, étaient plus exempts de nœuds à une hauteur considérable, et par conséquent faisaient de meilleurs dotilles, et il était d'opinion que le grain en était meilleur et plus serré.

Il a été dit par quelqu'un que les rivières

avaient été créées pour nourrir des canaux ; d'autres ont pensé de même que le Saguenay a été fait pour nourrir et entretenir des moulins. Je pense que nous pourrions apercevoir en même temps cinq établissements de moulins au moment où nous sortions de la Baie Ha-Ha, et il y en a d'autres plus haut et plus bas sur le Saguenay, et la plupart paraissent appartenir à M. Price. A la question : "A qui appartient ce moulin ?" la réponse était toujours : "A M. Price." — Et celui-là ? — Encore à M. Price, et ainsi de suite jusqu'à la fin du chapitre, c'était "MONSIEUR TONSON COME AGAIN."

La population fixe, ainsi amenée sur ces rivages depuis quelques années, par le commerce de bois excède, dit-on, le chiffre de 5.000. On nous dit qu'aux moulins de la Baie Ha-Ha, il y a 200 journaliers constamment employés à 2s. 6d. par jour, tous des Canadiens à l'exception de cinq ou six, et le Dr. Meilleur, le surintendant de l'éducation, qui monta avec nous, trouva une école de 84 enfants, au principal établissement de M. Price, au fond de la Baie.

Cette magnifique nappe d'eau est un des traits les plus frappants du Saguenay : s'étendant à peu près dix milles de la rivière principale, avec une largeur de trois milles, dit-on ; (mais je suis porté à douter de ceci) et une profondeur qui varie entre 90 brasses à son embouchure et 20 ou 30 au fond et près du rivage, et environnée de hauteurs, la marina d'Angleterre pourrait en sûreté être renfermée dans ses eaux et dans quelques années, on verra nos vaisseaux marchands y monter à la remorque des bateaux à vapeur. Deux vaisseaux prenaient des dotilles quand nous y étions.

Doubleant le Cap à l'ouest hors de la Baie Ha-Ha, nous continuâmes vers Chicoutimi, (18 milles plus haut) la rivière conservant toujours à peu près la même largeur pour à peu près 8 ou 10 milles, mais avec des bords moins escarpés ; nous pouvions toujours apercevoir quelque ferme ou établissement d'un côté ou de l'autre ; sur la plupart il y avait de petites habitations, mais bien bâties en bois et des récoltes de grains et de patates qui avaient une fort belle apparence. Tous les petits coins abrités ou ravins descendant vers la rivière, tous les morceaux de terre féconde et généreuse avec son foin sauvage, paraissaient occupés. Un peu audessus de la rivière Peltier (où M. Price a un autre moulin) nous aperçûmes des animaux qui paissaient sur le rivage, et sur un autre terrain bas (l'anse au foin, je crois) où M. Simard a une bonne maison et des bâtiments de ferme, nous vîmes un groupe de chevaux et d'autres animaux ayant tout-à-fait bonne mine. Tous ces défrichements sont faits par des habitants qui ont émigré des paroisses de la Malbaie et de la Baie St. Paul, et quoiqu'on ne puisse penser qu'ils ont gagné au change par rapport au climat, ils ont au moins l'avantage à présent d'avoir un sol vierge. Leur grande route, l'été comme l'hiver, est le Saguenay qui gèle aussi bas que Ste. Marguerite à 16 milles de son embouchure, et les voitures d'hiver se rendent à la Malbaie en trois jours et en quatre jours à la Baie St. Paul, de l'embouchure de la rivière St. Jean, 25 milles audessus de Tadoussac.

En approchant à 10 milles de Chicoutimi la rivière se retrécit à trois quarts de mille ou un demi-mille, et devient si peu profonde qu'il fallut garder toujours la sonde en main ; notre capitaine n'avait pas confiance dans son pilote, un beau garçon à l'apparence malle, de la Baie St. Paul, que nous avions pris à

bord à Tadoussac, qui semblait confiant, et apparemment avec raison, dans sa connaissance des lieux. Cependant la carte marine du capitaine Bayfield, que vous êtes la bonté de me prêter nous fut d'un grand usage pour sonder.

En approchant du poste nous fûmes surpris d'apercevoir un vaisseau marchand à l'ancre venu là pour des douelles que lui fournissait un autre moulin, appartenant, je crois, à M. Price, que nous passâmes un peu audessus de Chicoutimi. Nous jetâmes l'ancre vis-à-vis le poste de la Baie d'Hudson vers deux heures, et ceux d'entre nous qui espéraient avoir quelques heures pour faire quelques courses sur le rivage ou jeter leurs lignes, furent désappointés de voir que le capitaine, inquiet de profiter du reflux de la marée, qui nous avait amené, ne pouvait nous donner qu'une heure, quoiqu'il admettait que même à la marée basse, le vaisseau aurait assez et plus d'eau qu'il en fallait dans la partie la moins profonde de la rivière. L'eau salée ne monte qu'à peu près huit milles audessus de Chicoutimi et la marée monta à peu près à la hauteur de huit pieds vis-à-vis Chicoutimi. On dit que le poste est à 70 milles de Tadoussac, mais il n'est qu'à 55. L'établissement de la Compagnie consistait dans une vieille maison de bois mal réparée, bâtie en 1795, et un bon magasin et autres bâtiments. Un peu audessus est située la petite chapelle antique, bâtie par les Jésuites en 1726, pour les Indiens convertis de la tribu des Montagnais ; elle est d'à peu près de 25 pieds sur 15 et est maintenant dans un état de décrépitude et de mauvaise réparation. Ce n'est pas, d'ailleurs, la première église bâtie là, comme on le supposait. Dans un dictionnaire manuscrit du langage Montagnais, compilé par le père Jésuite Lauro en date de 1726, (appartenant à la bibliothèque de la Société Littéraire et Historique), je trouve la note suivante : "Ce printemps-cy 1726 notre Église de Chicoutimi servira de cimetière, et la NOUVELLE sera bâtie plus haut."

Le poste est visité chaque été par un membre du clergé catholique romain et sur le lambrisage de sapin de la petite sacristie, derrière l'autel de la chapelle, nous vîmes marquées en crayon les dates de l'arrivée des missionnaires pendant plusieurs années. Le poste est probablement aujourd'hui, sous la charge de M. Pouliot, le missionnaire résident à la Baie Ha-Ha.

M. Price bâtit un moulin juste audessus de la cascade, à l'embouchure de la rivière Chicoutimi, qui sera conduit et mis en opération par un courant d'eau amené par les eaux d'une écluse construite un peu plus haut. Le sol extrait, tiré de cette excavation (qui ne présente que peu de pierres) semble être une terre bleue et argileuse, bien propre à la culture. Il n'y a que peu de terre défrichée autour de la maison de la Compagnie ; aucune en jardin. La pelouse verte, cependant, semblait montrer un sol fertile. Pourtant quand on a gardé des animaux ici, on a eu leur fourrage des prairies naturelles situées à trois lieues plus bas. La croissance du bois indique un sol vigoureux, étant ce qu'on appelle mixte ; de l'érable, du bouleau (noir et blanc) et de l'épinette.

Il y a à peu près un degré et demi de latitude entre Chicoutimi et Québec, ou à peu près la même chose qu'entre Québec et Montréal. La différence de climat probablement n'est pas plus grande (on dit même moindre) qu'entre ces deux endroits. Le Saguenay prend à Chicoutimi à peu près vers Noël, et la glace s'en va généralement, nous dit-on, vers le 15 avril. Des patates ont été plantées de bonne heure en mai, et quoiqu'elles fussent gelées, à peine levées au milieu de Septembre quand on les arracha à la fin d'octobre, elles donnèrent plus que 10 minots pour un. Le blé d'Inde, l'avoine, l'orge, tous les végétaux ordinaires des jardins, et même les melons, mûrissent